



COMMUNE D'AUTHON

FORMULAIRE DE RESERVATION DE LA SALLE COMMUNALE

DEMANDEUR

Entité : Particulier Association

Nom de l'association : Fonction du demandeur :

Nom : Prénom :

Tel : - - Mail : @

Adresse :

Compagnie assurance : N° Police :

(Merci de fournir une attestation d'assurance ainsi qu'un justificatif de domicile)

Personne à prévenir en cas de problème dans la salle :

DEMANDE

Salle de convivialité – 1 rue du Tennis

Date : du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____

Type d'événement (fête, loto, réunion, mariage ...) :

Nombre de personnes attendues : Location de vaisselle : OUI NON

Demande d'autorisation de débit de boisson temporaire (pour les associations): OUI NON

TARIFS DE LOCATION

| | Habitants de la commune | Hors commune |
|--|--|--------------|
| Tarifs Week-end (du vendredi soir au lundi matin) | 400€ | 600€ |
| Tarifs « réunion » (1/2 journée) | 100€ | 150€ |
| Location de vaisselle | 60€ | 60€ |
| Occupation par les associations communales | Gratuité 3 Week-end / AN Puis 100€ par Week-end | |
| Caution | 1200€ (1000€ couvrant les équipements de la salle + 200€ couvrant le ménage non fait) | |

J'atteste avoir lu et accepté le règlement intérieur de la salle

Le ____ / ____ / ____

Signature du demandeur

(Précédé de la mention : Lu et approuvé)

Cadre réservé à l'administration

Demande acceptée ou refusée le : ____ / ____ / ____

Acompte de € versé le : ____ / ____ / ____

Etat des lieux entrants :

Signature :

Etat des lieux sortants :

Conformément à la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition concernant l'utilisation des données personnelles que vous avez transmises. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au délégué à la protection des données personnelles de la commune (par mail rgpd.mairie@authon41.fr ou par courrier à l'attention du DPO – 1place de la mairie – 41310 AUTHON).

Si vous estimez que votre réclamation n'est pas entendue, vous pouvez relayer votre démarche auprès de la CNIL.